

# Direction d'école

## Décharges de services

rentrée 2021

Nombre de classes maternelle	Nombre de classes élémentaire	Décharge d'enseignement	Allègement ou décharge sur le service d'APC (36h)
1	1	4 jours fractionnables*	6h
2	2	12 jours par an (1 journée par mois minimum)	6h
3	3	12 jours par an (1 journée par mois minimum)	18h
4	4	1/4 hebdomadaire	18h
5 à 7	5 à 7	1/4 hebdomadaire	36h
8	8	1/3 hebdomadaire	36h
9 à 12	9 à 12	1/2 hebdomadaire	36h
-	13	3/4 hebdomadaire	36h
13 et au delà	14 et au delà	décharge totale	36h

\* 2 ou 3 jours avant les vacances de la Toussaint / 1 ou 2 jours en mai-juin

## Bonifications indiciaires

Bonification indiciaire (Bi)	points	€/mois brut
Direction classe unique	3	13,97 €
Direction école 2-4 classes	16	74,53 €
Direction école 5-9 classes	30	139,74 €
Direction école 10 classes et +	40	186,32 €

En plus de cette bonification indiciaire BI, tous les directeurs d'écoles bénéficient d'une nouvelle bonification indiciaire de 8 points (soit 37,26 € bruts par mois)

## Indemnités

au 1<sup>er</sup> janvier 2021

nombre de classes	part fixe	part variable
1 à 3	1745,62 € (soit 146,47€/mois)	500 € (41,66€/mois)
4 à 9	1745,62 € (soit 146,47€/mois)	700 € (58,33€/mois)
À partir de 10	1745,62 € (soit 146,47€/mois)	900 € (75€/mois)

Pour l'éducation prioritaire les indemnités sont majorées (de 20% en REP et de 50 % en REP+).